

« Accueillir Ensemble en Chartreuse »
Compte-rendu de l'Assemblée générale tenue le 24 octobre 2022
au Centre Social des Pays du Guiers

Nombre de personnes présentes : 25, (+ un « pouvoir de représentation »)

Selon l'ordre du jour :

Accueil (par Edmée Montagnat) :

Sont représentées: Les Mairies de St-Joseph de Rivière, de St-Laurent-du-Pont, de St-Pierre de Chartreuse et d'Entre-Deux-Guiers, ainsi que l'ADA (Aide aux demandeurs d'asile) par Mme Odile Valiron.

Rapport moral (par Rachel-Nathalie Thomas-Gerraoui)

Rappel des objectifs de départ et des principales étapes :

Depuis 2015 le collectif d'habitants, "Accueillir Ensemble en Chartreuse" s'est donné pour mission l'hébergement temporaire et le soutien aux personnes en situation de demande d'asile. Ces personnes ont fui leur pays car leur vie y est en danger. Elles sollicitent auprès de l'Etat français une protection, procédure qui les engage dans des démarches administratives longues visant à faire reconnaître les menaces dont elles sont victimes.

Depuis 2016, le collectif accueille ces personnes en relation étroite avec l'ADA (Accueil Demandeurs d'Asile), Association loi 1901 qui a pour mission l'accueil et l'accompagnement : aide aux démarches administratives, soutien psychologique, domiciliation, préparation aux audiences, rédaction des recours et la défense des droits des demandeurs d'asiles.

Au départ l'accueil s'est fait dans les familles par période d'environ 15 jours. Pour compléter ce dispositif, en 2018 l'association est devenue locataire d'un appartement à St Laurent du Pont, toujours pour des accueils temporaires. Cet appartement ne répondant pas complètement aux besoins, nous avons résilié le bail et pu louer depuis mai 2021 un appartement Pluralis (en partenariat avec un Toit pour tous - Fondation Abbé Pierre). Cet appartement comporte deux chambres ce qui nous permet d'accueillir deux personnes dans de bonnes conditions.

(pour + de détails : enjeux du projets, collaborations, [cf. lien A ...](#))

Rapport d'activités pour l'année 2021 (par A. Riom)

Les douze mois de cette année 2021 nous paraissent déjà loin ; pour nous resituer dans ce climat, je me permets de lire quelques lignes reçues de l'ADA en avril 21 :

« Cette année a été marquée par les importantes perturbations apportées par la pandémie de la Covid-19 à chacun d'entre nous. Les demandeurs d'asile n'ont pas été épargnés et ont vécu de plein fouet les difficultés engendrées par cette situation inédite.

Certes des places d'hébergement supplémentaires été ouvertes mais cela n'a pas suffi, de loin, à résoudre le grave problème de l'hébergement des demandeurs d'asile qui ont encore été en grand nombre laissés à la rue. Dépourvus du soutien des travailleurs sociaux, les demandeurs d'asile se sont retrouvés dans une situation d'insécurité extrême, l'annulation des auditions à l'OFPRA et des audiences à la CNDA n'ont fait qu'augmenter leur inquiétude. »

Dans ce contexte, et malgré les difficultés occasionnelles de communication, l'équipe de « direction collégiale » s'est réunie très régulièrement, une fois par mois, voire deux fois – sauf au mois d'août qui fut comme une pause vacances pour une reprise plus active en septembre. Le printemps 2021 a été pour nous particulièrement riche :

- de fructueux contacts avec « Un toit pour tous » (à Grenoble) et « Pluralis » nous ont permis de louer un appartement La Deitraz (St-Laurent-du-Pont)
- le petit appartement sis à la rue Jean-Jaurès (occupé depuis novembre 2018 par deux hôtes successifs) a été débarrassé de ses meubles et nettoyé, pour en rendre les clés à sa propriétaire ; un très chaleureux MERCI à l'équipe efficace rassemblée autour de Brigitte et Pascal Muzet, à Edmée et Christine également.
- notre hôte a été hébergé dans un cadre familial, dans l'attente de pouvoir s'installer dans le nouvel appartement, plus confortable, après les travaux de restauration et de mise en place du mobilier ; il a pu s'y installer le 7 mai. Cette nouvelle situation a resserré nos liens avec « Un toit pour tous »
- dès le mois de juin, des démarches ont commencé – en lien étroit avec Odile Valiron à l'ADA - pour accueillir une deuxième personne en demande d'asile, qui s'est installée à La Deitraz à fin août 2021.
- en début d'automne, nous avons reçu la proposition d'une soirée commune au cinéma CARTUS : visionnement du film « Pour Sama », tourné à Alep (Syrie) entre 2011 et 2016 par Waab al-Kateab, suivi d'un débat. Tout d'abord prévue pour fin octobre, cette rencontre a dû être repoussée au 16 décembre. Elle s'est déroulée au mieux et dans une ambiance émue, le débat a été animé par Olivier Tirard Collet. Nous remercions le Cinéma le Cartus pour leur soutien à nos projets (pour d'autres moments importants et quelques bonnes nouvelles, [cf. le lien B](#))

En 2022 nous poursuivons sur la lancée de 2021 avec 2 hôtes dans l'appartement et au printemps dernier, des familles ont accueilli deux personnes en urgence et l'une d'entre elle est toujours en famille...

Nous remercions chaleureusement les personnes et les institutions qui nous ont soutenus dans nos actions : la Mairie et le CCAS de St-Laurent, les mairies et les conseils municipaux de St-Joseph, de St-Pierre et d'Entre-Deux-Guiers, le Centre social des Pays du Guiers, les familles qui ont hébergé nos hôtes et toutes les personnes qui se manifestent par leurs dons, leur cotisation régulière et par leur présence ici et par leurs coups de mains en diverses occasions.

Rapport financier (par Jean-Pierre Bully) – (cf. documents disponibles auprès de : arnaud.riom@gmail.com)

Le tableau des dépenses fait apparaître les changements liés au passage de l'ancien appartement (en gestion directe), au nouveau dont la gestion (règlement des charges e.a.) est assumée par « Un toit pour tous – Territoires »

Le budget prévisionnel montre un total de revenus de 5560 €, face à des dépenses (liées à la location de l'appartement) de 7428 €, ce qui suscite questions et débats (cf [lien C](#))

Adoption des 3 rapports ci-dessus : approbation à l'unanimité

Montant de la cotisation : laissé à 5 €

Renouvellement du C.A. :

Nos statuts prévoient 8 sièges, à renouveler par moitié

Les sortants : Edmée MONTAGNAT, Christine PERAT, Nicole SOUFFLOT et Arnaud RIOM se représentent.

Alain WEBER démissionne du CA par manque de disponibilité mais continue à soutenir notre association.

Aucun.e candidat.e pour occuper la place vacante.

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité, dans cette composition

Rachel-Nathalie THOMAS-GERRAOUI, Chantal BULLY, Raphaël GERONDEAU, Edmée MONTAGNAT, Christine PERAT, Nicole SOUFFLOT et Arnaud RIOM.

« Quelles perspectives ? » (Edmée Montagnat)

En 2020 avec la crise sanitaire l'accueil en famille s'est interrompu et a repris très ponctuellement : le nombre de familles disponibles a diminué d'autant plus qu'à l'usage il nous apparaît qu'il faut être près des transports en commun pour l'autonomie des accueillis qui se rendent souvent à Grenoble.

Ces 4 ans de fonctionnement avec l'appartement soulèvent des questions et donnent des perspectives de travail pour l'an prochain :

- il nous paraît important de réinstaurer un accueil en famille avant l'appartement
- quel suivi et par qui des personnes dans l'appartement ?

Dans notre projet initial, (tel qu'il avait démarré avec l'appartement de la rue Jean Jaurès), nous pensions limiter le temps de cet accueil à 3 mois, renouvelable selon les circonstances et selon l'avance des démarches engagées par nos hôtes en tant que demandeurs d'asile. Les démarches sont finalement très longues, les personnes sont restées bien au-delà des trois mois. Il faut nous réinterroger sur la durée de l'accueil pour que l'accueilli garde sa capacité à se battre. Certains collectifs limitent l'accueil à 6 mois. Pour les personnes qui n'ont pas de solution, faut-il voir avec d'autres collectifs pour un accueil possible et en échange accueillir des personnes d'autres collectifs ?

L'instauration d'une réunion mensuelle du CA, le premier mercredi de chaque mois, a permis de créer du lien entre les accueillis et des membres de l'association mais en nombre restreint.

Pour la vie de l'association il semble important que le cercle s'élargisse : nous aimerions nous retrouver en plus grand nombre dans ces rencontres, qui restent ouvertes à chacun ; le repas autour de la table, dans cet appartement permet de riches échanges.

Faut-il faire des invitations directes et tournantes de personnes autres que le CA quitte à faire une liste si nous étions par chance trop nombreux.

Notre réseau Accueillir Ensemble en Chartreuse s'est constitué autour de l'«accueil dans les familles» et son fonctionnement a permis de belles rencontres et l'établissement de liens chaleureux - encore vivants maintenant.

Comment retrouver de l'élan (la période Covid n'a pas été favorable), informer et impliquer de nouvelles personnes dans notre association pour le fonctionnement et pour le financement de la location ?

Echanges et discussion :

Qu'est devenu le projet initial d'accueillir dans les familles ?

Comment nous faire mieux connaître ? comment toucher de nouvelles personnes ?

Quelles initiatives pourraient être développées ? comment s'adresser aux collectivités territoriales ?

(pour cette discussion : cf. [lien D](#))

La parole est donnée à Mme Odile VALIRON, engagée à l'ADA

(Aide aux demandeurs d'asile) – cf <https://www.ada-grenoble.org>

(cf. [lien E](#))

A.R. -29 septembre 2022